

Dispositif étudiant Covid-19

Dispositifs pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et soutenir des projets de formation et éducatifs innovants

DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
« Écoute Étudiants Île-de-France », plateforme d'aide pour les étudiants en souffrance	<a href="http://www.iledefrance.fr/ecoute-etudiants-ile-de-france-plateforme-daide-pour-les-etudiants-en-souffrance">www.iledefrance.fr/ecoute-etudiants-ile-de-france-plateforme-daide-pour-les-etudiants-en-souffrance</a>	Plateforme gratuite et anonyme d'écoute et de conseils pour les étudiants en détresse psychologique en raison de la crise sanitaire : <a href="http://ecouteetudiants-iledefrance.fr/">ecouteetudiants-iledefrance.fr/</a>	Etudiants franciliens	Palette de ressources gratuites en ligne, et 3 consultations avec un professionnel de santé formé au soutien psychologique gratuites	Disponible pour tous les franciliens	Plateforme : <a href="http://ecouteetudiants-iledefrance.fr/">ecouteetudiants-iledefrance.fr/</a> Présentation dispositif : <a href="#">cliquez-ici</a>
Accès de proximité à l'enseignement supérieur par le numérique en Île-de France	<a href="http://www.iledefrance.fr/acces-de-proximite-lenseignement-numerique-en-ile-de-france-0">www.iledefrance.fr/acces-de-proximite-lenseignement-numerique-en-ile-de-france-0</a>	Soutien aux structures permettant les études à distance, pour les publics les plus éloignés, grâce à : des formations en ligne, la mise à disposition d'espaces dédiés et équipés, le développement d'accompagnements personnalisés pour optimiser les chances de réussite. Projets associant des collectivités locales, des acteurs associatifs et des établissements d'enseignement supérieur	Associations loi 1901, fondation, collectivité locale, EPCI, organisme consulaire, établissement d'enseignement supérieur	Subvention plafonnée à 100 000€ par projet, avec un taux d'intervention maximal de 50% des dépenses éligibles. L'aide régionale complète d'autres sources de financement	Dépôt du dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à projets ouvert jusqu'au 31 août 2021	Frédéric Guerrien : 01 53 85 67 60 - <a href="mailto:frederic.guerrien@iledefrance.fr">frederic.guerrien@iledefrance.fr</a>
Les Cordées de la réussite	<a href="http://www.iledefrance.fr/les-cordees-de-la-reussite">www.iledefrance.fr/les-cordees-de-la-reussite</a>	Subvention pour des projets visant à lever les obstacles psychologiques, sociaux et/ou culturels qui peuvent freiner l'accès des jeunes issus de milieux modestes aux formations de l'enseignement supérieur (tutorat, accompagnement académique ou méthodologique, découvertes culturelles...). Les projets reposent sur un partenariat entre un établissement de l'enseignement supérieur et un collège/lycée	Etablissements d'enseignement supérieur, lycée comportant une CPGE ou une STS Sont visés par ce dispositif : élèves scolarisés au sein de lycées publics ou privés sous contrat et lycées agricoles	Subvention régionale représentant 80% maximum des dépenses et limitée à 40 000€ maximum par an et par structure. Il est demandé aux porteurs de projets d'intégrer des cofinancements pour la réalisation du projet	Dépôt du dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à projets ouvert jusqu'au 30 juin 2021	<a href="mailto:patricia.oma@iledefrance.fr">patricia.oma@iledefrance.fr</a>  <a href="mailto:sylvie.merieu@iledefrance.fr">sylvie.merieu@iledefrance.fr</a> (responsable administrative et financière)

Dispositifs pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur et soutenir des projets de formation et éducatifs innovants

Soutien aux associations oeuvrant pour la diffusion de la culture scientifique

DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
<b>Trophées Oriane de l'innovation numérique pour l'orientation tout au long de la vie</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/trophees-oriane-de-linnovation-numerique-pour-lorientation-tout-au-long-de-la-vie">www.iledefrance.fr/trophees-oriane-de-linnovation-numerique-pour-lorientation-tout-au-long-de-la-vie</a>	Appel à manifestation d'intérêt visant à susciter et valoriser des projets innovants dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie : informations sur les formations et les métiers, découverte des métiers, accompagnement de publics spécifiques (handicaps, problématique de santé), conseil en transition professionnelle	Personnes morales de droit privé ou de droit public, acteurs au sens large de l'orientation en IDF	Les projets lauréats pourront bénéficier d'une aide financière de maximum 25 000€ par projet (50 000€ pour les projets de grande ampleur), avec un taux d'intervention régional de maximum 70% des dépenses éligibles	Dépôt du dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à manifestations d'intérêt, ouvert périodiquement	<a href="mailto:jean-christophe.ulmer@iledefrance.fr">jean-christophe.ulmer@iledefrance.fr</a>
<b>La science pour tous : partager la culture scientifique, technique et industrielle en Île-de-France</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/la-science-pour-tous-2021-partager-la-culture-scientifique-technique-et-industrielle-en-idf">www.iledefrance.fr/la-science-pour-tous-2021-partager-la-culture-scientifique-technique-et-industrielle-en-idf</a>	Soutien aux actions ponctuelles ou aux programmes sur le long-terme qui permettent de partager la démarche scientifique avec le grand public et rendre la science plus visible, amener les publics scolaires et notamment les filles, vers les métiers scientifiques, encourager l'esprit critique, favoriser la connaissance des innovations technologiques ayant un fort impact sociétal...	Associations, collectivités et institutions, jeunes, chercheurs, lycées et centres de formation, professionnels. Les bénéficiaires directs des projets sont le grand public francilien, et en particulier les jeunes (public féminin notamment) et les franciliens les plus éloignés des sciences	Subvention plafonnée à 100 000€ en fonctionnement et 50 000€ en investissement, avec un taux maximal d'intervention de 80% des dépenses de fonctionnement et d'investissement éligibles. Pour les projets dont le budget d'investissement est inférieur à 10 000€, le taux d'intervention peut être porté à 100%	Dépôt du dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à projets actuellement clos – prochain appel à projets à partir du 3 janvier 2022	<a href="mailto:csti@iledefrance.fr">csti@iledefrance.fr</a>

Trophées étudiants pour l'innovation pédagogique et le rayonnement de l'enseignement supérieur francilien

DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
<b>Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur édition 2021</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/trophee-s-franciliens-de-innovation-numerique-dans-le-superieur-edition-2021">www.iledefrance.fr/trophee-s-franciliens-de-innovation-numerique-dans-le-superieur-edition-2021</a>	Appel à manifestations d'intérêt visant à susciter et valoriser des projets d'innovations numériques se développant au sein des établissements franciliens d'enseignement supérieur, ou offrant des services à destination des étudiants franciliens. Priorité donnée aux thématiques suivantes : innovation et continuité pédagogiques, conditions de vie étudiante et lutte contre la précarité, formation tout au long de la vie	Etudiants, enseignants et personnel non-enseignant des établissements ou groupement d'établissements d'enseignement supérieur franciliens. Les projets devront inclure un partenaire extérieur à l'établissement	Subvention d'investissement jusqu'à 70% des dépenses éligibles dans la limite d'un coût total de 500 000€ par projet. Dépenses éligibles : études de faisabilité, systèmes, matériels, équipements et prestations informatiques et numériques	Dépôt du dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledelfrance.fr">mesdemarches.iledelfrance.fr</a> Appel à manifestations d'intérêt ouvert périodiquement	Frédéric Guerrien : 01 53 85 67 60 - <a href="mailto:frederic.guerrien@iledefrance.fr">frederic.guerrien@iledefrance.fr</a>
<b>Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Île-de-France 2020-2021</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/trophee-s-des-etudiants-ambassadeurs-de-lile-de-france-2020-2021">www.iledefrance.fr/trophee-s-des-etudiants-ambassadeurs-de-lile-de-france-2020-2021</a>	Concours visant à récompenser les étudiants qui, dans le cadre de leur mobilité à l'étranger, participent au rayonnement à l'international de la Région Île-de-France et de l'écosystème d'enseignement supérieur-Recherche-Innovation (ESRI) francilien. Les actions éligibles permettent de faire connaître les campus et l'écosystème ESRI d'Île-de-France, ainsi que la région et son territoire	Etudiants franciliens inscrits en licence, master, doctorat, dans un établissement d'enseignement supérieur, effectuant une mobilité à l'international de minimum 3 mois dans le cadre d'un accord inter-établissements ou d'un stage conventionné	Attribution de prix aux lauréats du concours sélectionnés par le jury régional : - médailles d'or : 3 000€ par lauréat - médailles d'argent : 2 000€ par lauréat - médailles de bronze : 500€ par lauréat Bonus possibles pour les projets collectifs et les bénéficiaires de la Bourse Mobilités Ile-de-France	Candidature sur <a href="http://mesdemarches.iledelfrance.fr">mesdemarches.iledelfrance.fr</a> Appel à manifestations d'intérêt régulièrement ouvert	<a href="mailto:etudiantsambassadeurs@iledefrance.fr">etudiantsambassadeurs@iledefrance.fr</a>

Soutien régional pour les projets innovants : filières stratégiques innovantes, entrepreneuriat


DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
<b>Grands lieux d'innovation Leader PIA</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/grands-lieux-dinnovation-leader-pia">www.iledefrance.fr/grands-lieux-dinnovation-leader-pia</a>	La Région soutient, en partenariat avec l'État, la création d'espaces, de plateformes et d'espaces de travail collaboratifs d'envergure régionale afin d'accroître la compétitivité des filières stratégiques franciliennes. Les équipements, services et projets mutualisés incluent : des unités industrielles, des plateformes de services, des compétences techniques, des outils collaboratifs à vocation technologique ou non	Entreprises, structure fédérant plusieurs entreprises, entité représentative des entreprises de la filière, organisme de recherche ou de transfert de technologie, université, SEM. Les porteurs de projet doivent démontrer d'une capacité financière suffisante	Taux d'intervention jusqu'à 50% des dépenses éligibles. L'assiette des dépenses présentées doit être supérieure à 1 M€. Le soutien se fait sous forme d'aides d'État : 50% sous forme de subventions, 50% sous forme d'avances récupérables, dans la limite de 2 M€	Candidature en ligne : <a href="http://leaderpia.iledefrance.fr/GLI-Filieres-PIA">leaderpia.iledefrance.fr/GLI-Filieres-PIA</a> Appel à projets, ouvert périodiquement	<a href="mailto:aides.economiques@iledefrance.fr">aides.economiques@iledefrance.fr</a>
<b>SESAME Filières PIA - 4e édition</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/sesame-filieres-pia-4e-edition">www.iledefrance.fr/sesame-filieres-pia-4e-edition</a>	La Région soutient la structuration de filières stratégiques et le transfert de technologies en Île-de-France en s'appuyant sur les capacités scientifiques et technologiques des établissements de recherche. Les projets éligibles concernent un large spectre de thématiques, avec une priorité accordée aux projets de plateformes technologiques ouvertes aux PME/ETI, projets intégrés de structuration d'une filière associant un établissement de recherche public et une PME/ETI	Organisme ou établissement d'enseignement supérieur et de recherche ou de transfert de technologie, localisé en Ile-de-France, entreprise (PME ou ETI), structure fédérant plusieurs entreprises, SEM	Subvention jusqu'à 50% des dépenses éligibles et dans la limite de 2 M€ : jusqu'à 25% sous la forme d'une subvention, et jusqu'à 25% sous la forme d'une avance récupérable. L'assiette des dépenses présentée doit être supérieure à 1 M€	Candidature en ligne : <a href="http://leaderpia.iledefrance.fr/SESAME-Filieres-PIA">leaderpia.iledefrance.fr/SESAME-Filieres-PIA</a> Appel à projets, ouvert périodiquement	<a href="mailto:transferttechno@iledefrance.fr">transferttechno@iledefrance.fr</a>

Soutien régional pour les projets innovants : filières stratégiques innovantes, entrepreneuriat

DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
<b>SESAME - Équipements et plateformes scientifiques et technologiques</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/sesame">www.iledefrance.fr/sesame</a> - <a href="#">equipements-et-plateformes-scientifiques-et-technologiques</a>	Cofinancement d'équipements de pointe et de plateformes mutualisées et ouvertes à la communauté scientifique, mais aussi aux entreprises franciliennes, dans l'objectif d'accompagner la structuration des différents pôles d'excellence de l'Île-de-France et de contribuer à leur attractivité. En 2021, une attention particulière est accordée au domaine de la santé, tout en confirmant le soutien aux sciences humaines et sociales	Tout établissement de recherche et d'enseignement supérieur public ou privé à but non lucratif, localisé en IDF	Sont éligibles les équipements dont le coût total est compris entre 0,2 M€ et 3 M€ HT. Taux maximum de subvention pour l'acquisition d'équipements de 66% du coût HT (jusqu'à 100% sous condition en sciences humaines)	Projets sélectionnés par un établissement porteur de la coordination de site (COMUE) sauf pour les établissements indépendants. Candidature sur <a href="http://mesdemarches.iledelfrance.fr">mesdemarches.iledelfrance.fr</a> Appel à projets	Pour tout renseignement relatif à cet appel à projets : <a href="mailto:equipementlabo@iledefrance.fr">equipementlabo@iledefrance.fr</a>
<b>Appel à projets "Ingénierie de Formations Professionnelles et d'offres d'Accompagnement Innovante"</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/appel-projets-ingenierie-de-formationen-professionnelles-et-doffres-daccompagnement-innovante">www.iledefrance.fr/appel-projets-ingenierie-de-formationen-professionnelles-et-doffres-daccompagnement-innovante</a>	La Région accompagne les transformations et mutations technologiques, économiques et organisationnelles des filières stratégiques franciliennes, en soutenant le développement de solutions innovantes de formation et d'accompagnement, et en fédérant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les acteurs économiques du territoire. Les projets de formation, de mobilité professionnelle, de transfert de compétence... répondent à un besoin exprimé des entreprises ciblées	Consortium constitué : - d'un porteur de projet : établissement d'enseignement supérieur et de recherche public ou privé à but non lucratif, un organisme de formation ou d'accompagnement franciliens - d'employeurs, entreprises, organisations professionnelles, opérateurs de compétences franciliens	Subvention jusqu'à 50% des dépenses éligibles et dans la limite de 2 M€ par projet. L'assiette des dépenses présentée doit être supérieure à 1 M€	Candidature en ligne : <a href="http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/">cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/accueil/</a> Appel à projets, actuellement ouvert jusqu'au 31 décembre 2021	



 Soutien régional pour les projets innovants : filières stratégiques innovantes, entrepreneuriat

 Aides financières destinées aux étudiants pour la poursuite de leurs études, formation, et projets de recherche

DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
<b>Création de 2 Domaines d'intérêt majeur (DIM) de recherche émergents</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/creation-de-2-domaines-dinteret-majeur-dim-de-recherche-emergents">www.iledefrance.fr/creation-de-2-domaines-dinteret-majeur-dim-de-recherche-emergents</a>	La Région soutient la création de 2 réseaux franciliens de recherche par appel à projets sur : les alternatives au glyphosate et aux intrants agricoles, et la souveraineté numérique et les monnaies digitales. Le soutien régional comprend : - financement de la structuration du réseau de recherche - financement des premiers travaux Les DIM sont labellisés pour une période de maximum 2 ans	Associations loi 1901 et assimilés, établissements publics (autres que EPCI et EPLE), autres personnes publiques (GIP...)	Montant de la subvention plafonné à 200 000€ par an en fonctionnement. Les Domaines d'intérêt majeur n'ont pas de personnalité juridique. Ils sont adossés à des établissements ou organismes	Candidature sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à projets, ouvert périodiquement	<a href="mailto:recherche@iledefrance.fr">recherche@iledefrance.fr</a>
<b>Pépité Start'up Île-de-France : appel à candidatures pour la 8e promotion</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/pepите-startup-ile-de-france-appel-candidatures-pour-la-8eme-promotion">www.iledefrance.fr/pepите-startup-ile-de-france-appel-candidatures-pour-la-8eme-promotion</a>	En partenariat avec les Pépites (Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) et Schoolab, la région propose aux étudiants créant une start-up de suivre un programme de 6 mois leur offrant : l'accès à un réseau d'entrepreneurs, à des experts et mentors, à des ateliers pour monter en compétence, à un espace de travail dédié à Station F	Etudiants porteurs d'un projet de startup	Prise en charge d'une partie du coût du programme ramenant la participation financière à 100€ par mois HT (et 50€ HT pour les étudiants boursiers)	Appel à projets annuel	Région Ile-de-France : <a href="mailto:soufiane.carcaillet@iledefrance.fr">soufiane.carcaillet@iledefrance.fr</a> Schoolab : <a href="mailto:barthelemy@theschoolab.com">barthelemy@theschoolab.com</a> & <a href="mailto:ines@theschoolab.com">ines@theschoolab.com</a>
<b>Aide aux bacheliers méritants</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/aide-aux-bacheliers-meritants">www.iledefrance.fr/aide-aux-bacheliers-meritants</a>	La Région récompense les bacheliers boursiers ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat qui poursuivent leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation sanitaire et sociale en IDF	Bacheliers franciliens obtenant leur bac avec mention « très bien »	Bourse de 1 000 € venant compléter automatiquement la bourse au mérite de l'État versée par le CROUS	Aucune formalité à accomplir : l'aide régionale est versée automatiquement par le CROUS	Etudiants de l'enseignement supérieur : <a href="mailto:aideumerite@iledefrance.fr">aideumerite@iledefrance.fr</a> Etudiants des formations de travail social : <a href="mailto:ffs@iledefrance.fr">ffs@iledefrance.fr</a>

Aides financières destinées aux étudiants pour la poursuite de leurs études, formation, et projets de recherche

DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
<b>Aide régionale pour le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/aide-regionale-pour-le-diplome-daccès-aux-etudes-universitaires-daeu">www.iledefrance.fr/aide-regionale-pour-le-diplome-daccès-aux-etudes-universitaires-daeu</a>	Afin de relancer l'ascenseur social et de valoriser le mérite et l'excellence, la Région favorise l'accès à l'enseignement supérieur de tous les Franciliens à travers une aide incitative au passage du DAEU	Étudiants (jeunes et adultes) franciliens, non titulaires du baccalauréat et inscrits à la formation au DAEU dans une université francilienne	Aide individuelle de 1 000 € maximum, versée en 2 fois	Dépôt de dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledelfrance.fr">mesdemarches.iledelfrance.fr</a> Prochain appel à projets à partir du 18 octobre 2021	<a href="mailto:daeu@iledefrance.fr">daeu@iledefrance.fr</a>
<b>Bourses Mobilité Île-de-France étudiants DUT, Licence, Master</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/aide-regionale-bourses-mobilite-ile-de-france-etudiants-dut-licence-master">www.iledefrance.fr/aide-regionale-bourses-mobilite-ile-de-france-etudiants-dut-licence-master</a>	Dotation aux établissements franciliens d'enseignement supérieur pour le versement de bourses de mobilité aux étudiants en DUT, licence ou master, afin de leur permettre de réaliser un stage ou des études à l'étranger pour une durée de 1 à 10 mois	Etablissements franciliens d'enseignement supérieur. La dotation globale perçue est ensuite distribuée par les établissements aux étudiants éligibles (critères définis par la région et l'établissement partenaire)	Bourse versée aux étudiants de 250€ à 450€ par mois, pour une durée de 1 à 10 mois. Montant défini par les établissements partenaires	Dépôt de dossier par les établissements sur <a href="http://mesdemarches.iledelfrance.fr">mesdemarches.iledelfrance.fr</a> Appel à projets ouvert périodiquement	Direction de l'enseignement supérieur et de l'orientation <a href="mailto:boursesmobilite.etudiants@iledelfrance.fr">boursesmobilite.etudiants@iledelfrance.fr</a>
<b>Paris Region PhD 2021</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/paris-region-phd-2021">www.iledefrance.fr/paris-region-phd-2021</a>	Soutien financier aux doctorants menant des projets de recherche dans les Domaines d'Intérêt Majeurs définis par la Région, et associant un laboratoire et une entreprise. Les projets cibleront les enjeux du développement numérique des entreprises (IoT, intelligence artificielle, blockchain, big data, robotique...). Par ailleurs, les projets liés aux priorités stratégiques 2021 de la santé et des sciences humaines et sociales seront étudiés avec une attention particulière	Jeunes scientifiques réalisant leur doctorat en Ile-de-France. Critères d'éligibilité : - être titulaire d'un master 2 ou équivalent, non titulaire d'un doctorat, - s'inscrire dans une école doctorale francilienne, en 1 <sup>re</sup> année de doctorat à la rentrée universitaire 2021-2022 - s'engager à débiter sa recherche doctorale en janvier 2022 au plus tard	Financement de contrats doctoraux à hauteur de 100 000€ maximum par doctorant. Le financement régional est accordé aux structures coordinatrices des DIM qui le reversent aux établissements employeurs des doctorants retenus	Les dossiers de candidature doivent être déposés par le directeur de thèse du laboratoire sur la plateforme <a href="http://mesdemarches.iledelfrance.fr">mesdemarches.iledelfrance.fr</a> Appel à projets ouvert périodiquement	<a href="mailto:parisregionphd@iledelfrance.fr">parisregionphd@iledelfrance.fr</a>

Aides financières destinées aux étudiants pour la poursuite de leurs études, formation, et projets de recherche

DISPOSITIF	LIEN VERS LE DISPOSITIF	QUEL TYPE D'AIDE ET QUELS OBJECTIFS ?	POUR QUI ?	COMBIEN ?	COMMENT CANDIDATER ?	CONTACT ET INFORMATIONS
<b>Bourses Mobilité Île-de-France doctorants</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-doctorants">www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-doctorants</a>	La Région encourage et facilite la mobilité des jeunes chercheurs inscrits en 1 <sup>re</sup> ou 2 <sup>e</sup> année de thèse dans l'une des écoles doctorales franciliennes, dans le domaine des sciences humaines et sociales	Doctorants en sciences humaines et sociales	Financement jusqu'à 4 000€ permettant de couvrir toutes les dépenses engendrées par la mobilité à l'étranger. L'aide doit être utilisée dans les 3 ans suivant son attribution et le versement se fait en 2 fois : avance de 80%, solde de 20%	Les doctorants doivent obtenir une attestation d'éligibilité auprès de l'école doctorale puis déposer leur dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à projets ouvert périodiquement	<a href="mailto:boursesmobilite.doctorants@iledefrance.fr">boursesmobilite.doctorants@iledefrance.fr</a>
<b>Soutien à l'animation des résidences étudiantes par l'engagement de leurs résidents</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/soutien-l-animation-des-residences-etudiantes-par-l-engagement-de-leurs-residents">www.iledefrance.fr/soutien-l-animation-des-residences-etudiantes-par-l-engagement-de-leurs-residents</a>	Soutien aux projets et initiatives des résidents de résidences étudiantes visant à améliorer les conditions de vie dans les résidences et à enrichir les compétences des étudiants	Associations œuvrant dans le secteur de l'engagement et de l'initiative dans les résidences étudiantes à caractère social conventionnées ou gérées par les CROUS franciliens, gestionnaires de résidences étudiantes	Jusqu'à 60% du coût total des dépenses éligibles, avec un montant de subvention régionale plafonné à 75 000€ TTC	Dépôt de dossier par les établissements sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à projets ouvert périodiquement	<a href="mailto:gilles.bonnet@iledefrance.fr">gilles.bonnet@iledefrance.fr</a>
<b>Plan d'urgence en faveur des étudiants : lutte contre la précarité menstruelle des étudiantes</b>	<a href="http://www.iledefrance.fr/plan-durgence-en-faveur-des-etudiants-lutte-contre-la-precarite-menstruelle-des-etudiantes">www.iledefrance.fr/plan-durgence-en-faveur-des-etudiants-lutte-contre-la-precarite-menstruelle-des-etudiantes</a>	Subvention pour la mise en place de distributeurs de protections hygiéniques gratuites en libre-service. Dépenses éligibles : dépenses d'acquisition des distributeurs, dépenses de fonctionnement afférentes, à savoir l'approvisionnement régulier des distributeurs	Etablissements d'enseignement supérieur	60€ TTC maximum par distributeur (coût d'un distributeur tel que proposé par la centrale d'achat régionale), à hauteur de 100% des dépenses éligibles. Au plus un distributeur par bâtiment	Dépôt de dossier sur <a href="http://mesdemarches.iledefrance.fr">mesdemarches.iledefrance.fr</a> Appel à projets ouvert périodiquement	<a href="mailto:charlotte.boineau@iledefrance.fr">charlotte.boineau@iledefrance.fr</a> <a href="mailto:gilles.bonnet@iledefrance.fr">gilles.bonnet@iledefrance.fr</a>